

Projet de budget de l'État de Genève (PB2024) et autres attaques

Considérant

- Le refus du Conseil d'État d'entrer en discussion avec le Cartel intersyndical et de la commission des finances d'accepter de recevoir des représentant-es du Cartel ;
- La décision du Conseil d'État, annoncée le 8 novembre 2023, d'accorder finalement une indexation de 1% à son personnel, alors qu'une indexation pleine s'élèverait à 2.56% pour 2021-2023 et que l'indice des prix ne tient pas compte de la hausse des primes d'assurance maladie ;
- La décision de la commission des finances de couper près de la moitié (150) des nouveaux postes ainsi que plusieurs subventions mis au budget par le Conseil d'État alors que ceux-ci ne suffisent déjà pas pour répondre à l'accroissement de la population, à la hausse des situations complexes et à la sous-évaluation des effectifs dans de nombreux services ;
- La présentation par le Conseil d'État d'un plan financier 2023-2027 qui ampute le pouvoir d'achat de la fonction publique de près de CHF 500 millions ;
- Le vote à venir du parlement, en décembre 2023 ou janvier 2024, de deux projets de loi qui bloqueraient tout engagement et toute augmentation des charges, il s'agit bien d'une attaque frontale contre les services publics et les personnels de l'État et du secteur subventionné ;
- Le projet de révision de la loi LPAC qui facilite les licenciements arbitraires et l'assurance perte de gain que le Grand Conseil refuse de réviser pour l'aligner sur les prestations du secteur privé.

L'Assemblée du personnel réunie au Palladium EXIGE :

- **Au minimum le vote par le Grand Conseil des 356 nouveaux postes et des subventions inscrites au PB2024 par le Conseil d'Etat.**
- **Une indexation des salaires, des rentes et des minima sociaux de 5% ainsi que des moyens adaptés à l'évolution des coûts et besoins pour le secteur subventionné.**
- **La fin des attaques tous azimuts contre la fonction publique et les services publics.**

En l'absence d'avancées sur ces revendications, l'Assemblée du personnel de la fonction publique **affirme sa détermination à les défendre ainsi qu'à lancer des référendums (« maîtrises des engagements et des charges », PL LPAC)** contre d'éventuels votes inacceptables du GC.

En appui à ces revendications, l'Assemblée du personnel appelle l'ensemble du personnel à se rassembler **le jeudi 14 décembre 2023 dès 18h30 et jusqu'à 19h15 Aux Canons** – vote du budget par le Grand Conseil.

Résolution votée à l'unanimité par les près de 500 personnes présentes